

AR Prefecture

063-216300566-20220713-2022_30-DE
Reçu le 18/07/2022
Publié le 18/07/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE

Séance du 13 juillet 2022

Nombre de membres :

En exercice	11
Présents	9
Procurations	2
Votants	11

L'an **deux mille vingt-deux** le **mercredi 13 juillet à 20 heures 30**, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

Présents : MMES ECHALIER Marilyn, Mme CAVATZ Marie-France, GRAZON Roseline ; MM DUGNAS Sébastien, FOUGERE Gilles, FONTENETTE Alexis, FAURIAT Jonathan, BONNET Christian et VAISSE Bernard.

Date de la Convocation :
04/07/2022

Absents ayant donné procuration : M. GUILLY Philippe représenté par M. FOUGERE Gilles et Mme RODRIGUEZ Sandrine représentée par Mme ECHALIER Marilyn.

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Absent :

Secrétaire de séance désigné : Mme ECHALIER Marilyn

Vu les crédits inscrits au budget communal 2022 ;

Référence de la délibération :
N°2022_30

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget communal 2022 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les décisions modificatives suivantes en section de fonctionnement et d'investissement dépenses et recettes :

Objet de la délibération :
Décisions modificatives n°2 – Budget communal 2022

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6042 Achats prestations de services		16 000,00		
D-60623 Alimentation	16 000,00			
D-615231 Entretien et réparation voiries	2 000,00			
D-023 Virement à la section d'investissement		2 000,00		
D-6541 Créances admises en non-valeur	1 164,80			
D-6542 Créances éteintes		1 164,80		
Total fonctionnement	19 164,80	19 164,80		
 INVESTISSEMENT				
R-021 Virement de la section de fonctionnement				2 000,00
D-10226 Taxe d'aménagement		2 000,00		
Total investissement		2 000,00		2 000,00
Total général		2 000,00		2 000,00

AR Prefecture

063-216300566-20220713-2022_30-DE
Reçu le 18/07/2022
Publié le 18/07/2022

Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➔ **ACCEPTE** les décisions modificatives indiquées ci-dessus.

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la réception
en Sous-Prefecture

le : 18/07/2022

et de la publication

le : 18/07/2022

Le Maire,

Sébastien DUGNAS

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien DUGNAS

